

La conclusion à tirer est que vous devez éconduire fermement ces individus et vous donner bien de garde de leur octroyer vos signatures, dont ils se servent auprès des âmes charitables pour en extorquer de l'argent. De plus, qu'on n'agisse donc jamais en semblable cas, sans en référer à l'Ordinaire du diocèse, afin de s'épargner à soi et aux autres des mécomptes regrettables."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

C. A. MAROIS, Ptre., C. S.

Secrétaire.

*Jeanne d'Arc et le Canada.*—Mgr l'évêque de Nicolet a adressé au Souverain Pontife une lettre postulatoire en faveur de la canonisation de Jeanne d'Arc. En unissant ses vœux à ceux des évêques de France, Sa Grandeur montre dans sa lettre combien l'amour de la France est toujours vivace aux cœurs des Canadiens.

Très Saint-Père.

Les fils du Canada français, quoique séparés de la France depuis plus d'un siècle, ont conservé, avec leur langue, un sentiment de véritable piété filiale envers leur ancienne mère patrie. Les heures mauvaises qui sonnent parfois pour elle les attristent, comme ils se réjouissent de tout ce qui peut la grandir aux yeux des autres nations et de la sainte Eglise. Aussi est-ce avec une joie très vive qu'ils ont suivi, des pays lointains qu'ils habitent, le concert d'éloges qu'elle fait résonner de nos jours, autour du nom glorieux de Jeanne d'Arc. C'est d'ailleurs un nom qui leur est cher à eux-mêmes. Il leur rappelle une des plus douces et plus saintes figures des temps modernes, et la plus prodigieuse intervention du ciel en faveur de la France. Quel bonheur, s'il leur était donné d'honorer sur les autels du Dieu vivant celle qu'ils ont appris dès leur enfance, à vénérer comme une martyre et une sainte ! Ils feraient alors répéter leurs clameurs joyeuses aux puissants échos du Saint Laurent, et, se donnant la main par dessus les vastes mers, la mère et la fille s'encourageraient mutuellement à porter sans défaillances, la noble devise de leurs communs ancêtres : " *Gesta Dei per Francos !* "

Le soussigné, évêque de Nicolet, au Canada, se faisant l'interprète des sentiments du clergé et du peuple de son diocèse, prie donc Votre Sainteté de lui permettre de déposer à ses pieds le vœu qu'il forme de son désir ardent de voir la douce et héroïque Jeanne d'Arc placée sur les autels par l'infaillible jugement du Vicaire de Jésus-Christ.

De Votre Sainteté, le fils très soumis,

† ELPHÈGE, Evêque de Nicolet.

*Cinquantième anniversaire de l'avènement de Sa Majesté la Reine Victoria au trône.*—Voici la résolution qui a été proposée à l'Assemblée Législative de Québec, à l'occasion de cet avènement et qui sera communiquée à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, avec prière de la transmettre au gouverneur général, qui la communiquera à Sa Majesté :

" Nous, les loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté, députés à l'Assemblée législative de Québec, réunis

en session, saisissons avec empressement l'occasion du cinquantième anniversaire de l'avènement de Votre Majesté au trône, pour lui manifester les sentiments d'affection, de loyauté et de dévouement du peuple de cette Province.

" Nous nous faisons un devoir d'offrir à Votre Majesté le témoignage de notre reconnaissance pour l'amélioration apportée, durant ce règne, à la condition de ses sujets ; nous constatons surtout avec la plus profonde gratitude que, sous ce règne glorieux, le peuple Canadien a obtenu la plénitude des libertés constitutionnelles, et nous demandons respectueusement la permission d'exprimer l'espoir, que bientôt tous les peuples vivant sous le drapeau britannique, également favorisés à cet égard, posséderont avec nous les garanties inaltérables de concorde et de paix dont nous jouissons déjà.

" Nous prions le Très-Haut d'apporter à Votre Majesté, par l'affection et la fidélité de ses nombreux sujets, un soulagement aux labours qu'Elle s'impose pour leur bien être, et de permettre à Votre Majesté de présider encore longtemps aux destinées du vaste Empire sur lequel Elle règne si glorieusement depuis un demi-siècle."

*L'Exposition Provinciale à Québec.*—Voilà une question indépendante de la politique, ou devrait l'être du moins, qui s'offre à la discussion des journaux et du public : c'est celle de la prochaine exposition provinciale.

Où se tiendra cette exposition ?

S'il est juste de reconnaître que Québec s'est laissé devancer par quelque ville canadienne sur la voie du progrès commercial, faudrait-il encore laisser dire et admettre que notre pauvre vieille ville est hors de concours ?

Jusqu'à présent, l'on avait une bien grande excuse et un bien grand motif pour nous tenir en oubli, c'est l'absence d'un local.

Nous chassons bien vite la pensée, que cette excuse et ce motif aient été absolument les bienvenus et aient fait le bonheur de ceux qui s'intéressaient à ce que nous fussions oublié ; mais nous sommes prêts à croire qu'il faut toujours se défier de l'égoïsme de tout le monde, même de ses amis, et il nous est d'un bien grand avantage de pouvoir dire aujourd'hui que le local tant désiré par nous et si lent à apparaître, nous l'avons.

Le nouveau manège, dont l'inauguration se fera bientôt, est cette construction qui devra désormais, si l'on ne s'en tient qu'aux objections jusqu'à présent opposées, nous assurer l'exposition provinciale à tour de rôle.

Et nous n'en serons pas fâchés.

Nous le serons si peu qu'il nous agréerait fort de prendre rang dès l'automne prochain.

M. Jules Tessier M. P. P. et conseiller de Ville à Québec, a eu l'heureuse idée de prendre l'initiative de cette discussion, nous dirons plus justement de cette conversation, car il n'y a eu guère jusqu'à cette heure que des propos, des suggestions plus ou moins officielles ; ce qui ne veut pas dire que ce ne soit pas beaucoup, et que M. Tessier n'ait pas bien mérité de nous.

Dès l'année dernière, nous avions déjà parlé de cette question, et nous n'avons joué alors d'autre rôle